

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE de l'association : « Ensemble... Mobiliser nos énergies »

BY : Samedi 12 janvier 2013 à 10 h

Une cinquantaine de personnes sont présentes dans la salle de convivialité de By parmi lesquelles Hubert Jacques, maire de la commune, Didier Paineau, maire de Byans directement concerné par l'implantation de 2 éoliennes sur sa commune et Mr DUFOUR, maire de Chamolle qui porte un projet éolien sur son territoire jurassien.

Absents excusés

Didier Aubry président de la communauté de communes du Val Saint Vitois

Maryvonne Ragot présidente de la communauté de communes de Quingey

Maurice Demesmay maire de Rurey futur adhérent de l'association

Absents remarquables

Jacques Breuil et Sarah Faivre porteurs du projet à Quingey et Daniel Poulet, maire de Lombard (4 éoliennes)

Présentation de la nouvelle association et discussion :

Jean-François Dugourd, au nom de Consommation Citoyenne, ouvre la séance en faisant remarquer que symboliquement nous avons souhaité fonder les bases de l'association à By, lieu où a germé la première idée d'un éventuel projet éolien sur le canton

Il rappelle que cette décision de créer une association fait suite à la réunion du 12 décembre 2012, réunion au cours de laquelle, s'est dégagée une véritable volonté collective de tendre vers la prise en charge citoyenne de notre territoire tant sur le plan énergétique que dans d'autres domaines comme l'alimentation, le logement, l'éducation, la santé ou la culture. Ce collectif de citoyens ne se veut pas une force d'opposition mais agira dans une volonté de collaboration avec les différents acteurs du territoire (communes, CG, CR, entreprises etc..) sur l'idée de porter ce projet éolien de la façon la plus autonome possible.

(concrètement : Ne pas laisser les éoliennes aux fonds d'investissements étrangers mais se grouper au sein de clubs d'investisseurs (cigales) pour acheter des éoliennes et pouvoir influencer sur les décisions prises.)

Il souligne aussi que cette prise en charge des territoires par leurs citoyens est déjà une réalité dans certaines régions de France et à l'étranger. Partout des projets sont en train d'émerger ! Ca commence à bouger aussi en Franche Comté : le Grand Besançon, méfiant, a refusé la prestation gratuite du développeur. Le Conseil Régional et la DREAL soutiennent une initiative de débat public portée par la maison régionale de l'environnement sur le thème « Quel éolien en Franche Comté ? » le 17 janvier à Audincourt .

Roland SAGE, président fondateur de TRI, reprend la question des énergies en général et de la nécessité d'enclencher une nouvelle dynamique sur nos territoires : Ne plus être fataliste et rester dans la logique du toujours plus et de la consommation irréfléchi – Casser le cycle des « gros » projets uniquement finançables par de gros investisseurs .Refuser les lobbies étrangers : la production d'électricité rapporte ; c'est le territoire qui doit en partager les revenus au service du collectif et des investisseurs. S'impliquer localement, c'est penser globalement ! On ne va rien changer en Chine mais on peut profiter de notre « petit peu » de pouvoir chez nous !

Il ajoute qu'il souhaite qu'on implique largement les jeunes dans ce projet.

Différentes interventions se succèdent pour interroger ou compléter la présentation. Quelques précisions :

- L'opportunité fait que c'est l'éolien qui nous réunit mais ce collectif travaillera sur l'ensemble du problème énergétique et sur toutes les démarches de circuits courts en général.
- Ce travail ira de pair avec une remise en cause de nos fonctionnements et une éducation à d'autres façons de consommer.
- Les bénéfices seront partagés entre le bien collectif (collectivités, associations, éducation...) et les investisseurs.
- Les particuliers qui s'engageront à participer au financement le feront par l'intermédiaire de « cigales » petits groupements de 20 investisseurs de l'économie sociale solidaire

Lecture et discussion des statuts

Chaque article est commenté, discuté, amendé pour être au plus près de la réalité et de l'ampleur de notre projet.

Le siège social est établi à la mairie de By (25440)

L'ensemble des statuts est approuvé à l'unanimité

Déclaration de candidatures au conseil d'administration

Norbert VAN ELST
 Didier PAINEAU
 Daniel DELATOUR
 Laure GONNIER
 Roland SAGE
 Daniel REY
 Josiane REY
 Christophe VUILLERMOZ
 Agnès BARDEY
 Daniel CLERC
 Anita DELATOUR
 Jeff DUGOURD
 Michèle TRIPONNEY
 Serge GGRAMMOND
 Jérôme LEFEVRE
 Yves MONNOT
 Karine NICOLAS

Chacun est élu à l'unanimité

Le premier CA aura lieu le jeudi 31 janvier à la mairie de Byans

La cotisation pour les adhérents est fixée à 5 €.

Nous terminons la matinée par un verre et quelques grignotages partagés dehors au soleil.